

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

## L'an deux mil VINGT TROIS

### Le 21 décembre 2023 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 14 décembre 2023

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h10), M. GODINOT Alain, Mme DUJELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme GASDON Christine, M. MEUNIER Gérard, Mme FEJARD Carole, Mme URBAIN Sandrine, Mme LEBEAU Colette, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme GASDON Christine à M. BUTAUD Jean Charles, M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme URBAIN Sandrine à M. LACROIX Jérémie, Mme LEBEAU Colette à Mme LEBLANC Florence, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme VAGINAY Isabelle, (Le Cergne).

**N°2023/N°170**

## **OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT D'AIDE AUX ASSISTANTS MATERNELS**

Madame la Vice-présidente en charge de Cohésion Sociale informe l'ensemble des conseillers communautaire qu'un bilan de la première commission « Subventions aux assistants maternels » a été présenté au comité de Cohésion Sociale ce mardi 28 novembre.

Le comité a été interrogé sur les remarques remontées par la commission d'attribution, pour faire évoluer le Règlement Intérieur (projet joint à la note). Ainsi, le Comité propose :

- De n'engager ce règlement que jusqu'à la fin du mandat. Les dates peuvent donc être ajoutées dans le titre et l'article « contexte » peut être modifié comme suit, afin de tenir compte de la décision de reconduire la subvention jusqu'à la fin du mandat
- De réduire le délai initial de 10 ans d'ancienneté à 6 ans, concernant « la subvention matériel ».
- De laisser la possibilité de fractionner la demande de « subvention matériel », dans la limite de 2 fois sur 2 ans. Pour ces deux propositions,
- Donner la possibilité de fournir des devis et pas seulement des factures en pièces justificatives de demande de « subvention matériel »

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Valide le projet modifié de règlement d'aide aux assistants maternels pour la période 2024 à 2026 ci-annexé,

- Dit que la dépense sera prévue au budget annexe enfance jeunesse,
- Rappelle que le Président a délégation pour procéder aux attributions individuelles dans le cadre de ce règlement.

La Secrétaire de séance  
Représentant de la commune de Le Cergne  
Mme Hélène VAGINAY



Le Président de la Communauté  
De Communes  
M. René VALORGE

  


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20231221-N2023-170-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2023